

Sujet : [INTERNET] enquête publique "Quatre Chemins"

De : Patrice CANNES <cannes.patrice@orange.fr>

Date : 26/11/2021 09:21

Pour : pref-enquete-publique <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Nom : CANNES

Prénom : PATRICE

Adresse : 2 Bois Bertrand

Code postal : 87290

Ville : BALLEDEMENT

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête Publique

Je vous écris pour m'opposer au projet éolien « des quatre chemins » et demander aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation.

J'ai fait le choix de venir habiter à Balledent avec mon ex-femme et les mes deux enfants en juillet 2020. Nous arrivions de la région parisienne, nous avons fait un choix de vie pour privilégier un cadre propice à élever sainement nos enfants.

Nous avons choisi Balledent pour son calme, sa tranquillité, ce paysage somptueux, la vallée de la Couze protégée par la convention Natura 2000.

Mes enfants ont grandi au bord de la Couze qui borde ma propriété avec un accès unique qui surplombe la rivière.

Ce cadre de vie a contribué à les construire comme ils sont aujourd'hui avec des valeurs saines, simples. Ils sont humbles, ils savent tout ce qu'ils doivent à la chance d'avoir pu grandir dans cet endroit qui leur a apporté des richesses qui ne se comptent pas en argent sonnante et trébuchant mais qui sont inestimables.

Cette richesse qui appartient à toutes celles et ceux qui prennent juste la peine d'ouvrir les yeux, est menacée pour le profit d'un tout petit nombre de personnes qui recherchent juste à faire de l'argent sonnante et trébuchant.

Les zones industrielles éoliennes sont une imposture écologique, économique et une menace sanitaire.

Imposture écologique

Puisque vous avez étudié le dossier, vous savez que ces engins produisent de manière aléatoire une énergie que l'on ne sait pas stocker. Il ne vous a pas non plus échappé qu'en France notre production d'électricité était déjà décarbonée à 90%

grâce aux centrales nucléaires et aux barrages hydrauliques.

Il n'y a d'ailleurs plus de débat sur le fait que l'énergie éolienne ne produise pas moins de CO2 que le nucléaire (en fait c'est même deux fois plus).

Alors on pose une autre question pour justifier le développement éolien : le vent ou le nucléaire ? Cela constitue une erreur grave d'appréciation puisque la vraie question est de savoir quel choix fait-on entre le nucléaire et les énergies fossiles.

En effet, puisque les aérogénérateurs ne produisent en moyenne que 23% de leur puissance nominale et qu'il n'y a pas toujours de vent, ou qu'il y en trop, on compense à 77% par une énergie qui doit être pilotable immédiatement. En Allemagne on utilise le charbon (9 fois plus de CO2 d'Allemagne que de France), en Espagne c'est le gaz, en France ce sera le gaz. Plus on développe l'éolien et plus on va développer le gaz, c'est obligé. Or le gaz, c'est 30 fois plus de CO2 que le nucléaire. Les chiffres sont têtus mais les décideurs s'entêtent.

Je me permets de vous rappeler tout cela parce que vous avez ma parole que si je devais supporter des désagréments dans l'intérêt général, je ne me permettrais pas de m'opposer à ce projet. Or, vous le savez, ce projet va à l'encontre de l'intérêt général.

A Balledent nous avons un secteur géographique extrêmement riche d'un point de vue écologique : vallées de la Gartempe, de la Couze, ZNIEFF, Sitev Natura 2000. Le saumon atlantique et l'écrevisse à patte blanche y sont préservés sur la Gartempe et ses affluents dont la Couze, les bocages et les milieux forestiers favorisent la préservation des chauves-souris.

Ma propriété est située en partie sur ce site Natura 2000. Depuis 2005 j'ai contractualisé avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin des parcelles à la fois pour maintenir une zone de landes de bruyère et conserver des arbres sénescents qui favorisent la survie des chauves-souris qui y sont nombreuses.

La flore est d'une grande diversité (300 espèces), elle est présente dans les zones qui sont sensées et recevoir cette zone industrielle et les voies d'accès qu'il faudra bien aménager pour laisser passer tous ces convois nécessaires au transport des engins, des 6000 tonnes de béton armé coulés aux pieds des aérogénérateurs.

Vous avez peut-être vu des passages de grues cendrées car nous sommes situés en plein couloir migratoire. Si c'est le cas, il n'a pas pu vous échapper qu'elles passent juste à l'endroit où vont être implantées les aérogénérateurs à 180 mètres de haut. Qui va faire agent de la circulation au-dessus de nos têtes ?

Allons-nous sacrifier ces richesses inestimables pour l'humanité parce qu'il y a une loi dite de transition énergétique qui va à contre sens du dérèglement climatique ?

Il est de mon devoir de vous prévenir que le promoteur sous-estime tous ces

aspects sous couvert d'un tas d'informations recueillies par un mat et un prestataire au service du promoteur. Les anciens qui nous regardent d'encore plus haut que les éoliennes doivent bien se moquer de nous.

Imposture économique

Il paraît que l'on fait ça parce que ça va générer des fonds pour la commune, la communauté de communes, le département et la région.

Mais qui prend en compte le fait que personne ne voudra vivre avec ces engins au-dessus de nos têtes ? La population est vieillissante, qui viendra habiter à Balledent quand les plus âgés seront partis ? Qui paiera des taxes pour abonder au budget de la commune ? On mettra plus d'éoliennes ? Ah oui, c'est peut-être ça le projet. Concentrer ces engins dans des endroits où il y a peu de monde à faire taire ?

Si c'est le cas, qui va nous racheter nos maisons ? A quel prix ?

Est-ce que vous prendrez en compte la déperdition de mon bien dans votre appréciation économique ? Les agents immobiliers du secteur de Châteauponsac estiment que **les biens qui seront situés à moins de 2 kilomètres des éoliennes seront invendables**. Est-ce que vous voulez me condamner à rester pour toujours dans cet enfer ?

Imposture sanitaire

- En France on ne reconnaissait pas le syndrome éolien au prétexte qu'il n'y avait pas d'étude sur le sujet. On parlait d'un effet placebo. Je vous parle d'un effet placé moche extrêmement nocif.

En effet le syndrome éolien a enfin été reconnu pour la première fois par la Cour d'Appel de Toulouse le 8 juillet dernier, prenez-vous en compte ma crainte pour ma santé de voir s'implanter ces engins intègre-t-elle cette nouvelle donnée ?

On accorde du crédit au fait que les chauves-souris imploient sous l'effet du souffle créé par la rotation des pales, croyez vous que cette même rotation soit sans effet, à terme, sur les humains ?

Si j'ai des problèmes de santé avérés plus tard à cause des éoliennes, qui serait le responsable ? L'état ou le promoteur ? Le législateur ou le profiteur ?

Je vais être encerclé d'éoliennes

Il y a déjà 5 éoliennes à Roussac, j'en vois deux depuis ma cuisine. Elles sont à 3.5 km à vol de grue cendrée. Il y a des projets autorisés à Blond, Bellac, Peyrat de Bellac, Magnac Laval, ceux de Blanzac et de Villefavard seront visibles depuis Bois Bertrand, j'en aurai devant les yeux à l'Est, à l'Ouest et au Nord.

De plus, il y aurait deux nouveaux projets à Rancon avec trois éoliennes à 500 mètres de Bois Bertrand. Elles seront situées de l'autre côté du projet des 4

chemins, juste en haut de Bois Bertrand et en allant vers le Cluzeau.

Qui va dire stop à cet engrenage infernal?

Je compte sur vous Monsieur le Président.

Par ailleurs je mets à disposition le site de ma propriété à mes enfants et à leurs amis qui ont construit leur amitié à l'internat du lycée de Bellac.

Certains d'entre eux sont devenus des artistes. Ensemble ils organisent des événements culturels privés qui permettent de faire se croiser des artistes venus de toute la France pour partager leurs savoirs faire dans tous les métiers du théâtre, de la peinture, du cinéma, de la photo, de la musique mais aussi tous les métiers manuels autour des constructions éphémères ou plus durables.

Si la menace de ce projet éolien venait à être exécutée, il en serait très certainement fini de ces rencontres uniques que j'ai beaucoup de fierté à accueillir à Bois Bertrand.

Un accès historique et unique à la vallée de la Couze sera gâché à tout jamais pour servir des intérêts privés, faisons preuve de bon sens, s'il vous plait **NON** ne favorisez pas ce projet indécent.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la Commission d'Enquête Publique, l'expression de ma considération distinguée.